

AERONAUTIQUE: Akuo Energy choisi les drones de Air Marine pour surveiller ses centrales solaires

La société <u>AIR MARINE</u> / **T**: 05.35.54.29.20 (siège social à Léognan, CA 2,5 millions d'euros, 20 salariés) a été choisie par <u>AKUO ENERGY SAS</u> / **T**: 01.47.66.09.90 (siège social à Paris, 200 salairés), afin que les drones de l'entreprise girondine survolent et inspectent les centrales solaires de Akuo Energy. Air Marine est spécialisée dans la surveillance et sûreté arienne. La transaction entre les deux entreprises est un contrat cadre qui ne définit pas le volume d'affaires pour Air Marine mais lui assure la position de prestataire unique auprès de Akuo Energy. <u>www.air-marine.fr</u> <u>www.akuoenergy.com</u>